Revue de Presse

2013

CO - 01/02/2013

▶ Saint-Paul-du-Bois. Une nouvelle saison commence pour la fanfare

De gauche à droite : Valérie Vitré, Pascal Brunet, Martine Martin et Emile Frappreau, composent le bureau de la fanfare.

Dernièrement, le bureau de la fanfare de Saint-Paul-du-Bois • le Réveil saint-paulais • a organisé son assemblée générale annuelle. Au cours de cette réunion, le bilan de la saison 2012 a été présenté, en évoquant les retours positifs des prestations, ainsi que les prévisions des sorties 2013. Souhaitons désormais bonne répétition à ces musiciens et à leurs danseuses qui ne demandent qu'à agrandir leur cercle. Les responsables annoncent également qu'ils sont toujours à la recherche de passionnés de musique.

Le bureau est composé de Pascal Brunet, président ; Emile Frappreau, vice-président ; Valérie Vitré, secrétaire et Martine Martin, trésorière.

Les Mauvais Bergers : 75 acteurs en scène

Signé Octave Mirbeau, le mélodrame d'hiver donné jusqu'au 3 mars mobilise les décors, les costumes et toute la troupe amateur de Saint-Paul-du-Bois.

Cinq mois de répétitions, trois mois de spectacle : chaque année, l'association d'éducation populaire de Saint-Paul-du-Bois mobilise ses troupes pour monter un grand mélodrame. Après *Les Deux Orphelines*, *La Porteuse de pain* ou *Le Croquant*, ce sont *Les Mauvais Bergers* qui, depuis la mi-janvier et jusqu'à début mars, occupent la scène de la Maison du théâtre.

Signée Octave Mirbeau, la pièce dont le titre désigne ceux qui égarent ou accablent la classe ouvrière (patrons, députés, délégués ouvriers sans courage...) a été créée à la toute fin du XIX[e] siècle avec dans les rôles principaux Sarah Bernhardt et Lucien Guitry. Elle traite un sujet proche du *Germinal*, dans une version plus pessimiste que l'œuvre d'Émile Zola. C'est l'histoire d'une grève ouvrière lancée sous l'impulsion d'un mineur anarchisant, qui se heurte à l'intransigeance du patron et à la répression des forces de l'ordre. Pour les héros, ça se finit mal. Et l'auteur annonce clairement la couleur avec le titre de ses tableaux : la pièce s'ouvre sur *La maison du malheur* et se conclut sur *Tristesse et désolation*.

Une pièce choisie aussi pour mettre en valeur les costumes et les décors de la Maison du théâtre. OF 09/02/2013

6 000 spectateurs

Malgré le côté plutôt sombre de l'œuvre, la pièce ne peine pas trop à faire le plein. Comme d'habitude, le public apprécie le côté spectaculaire d'une œuvre qui a justement été choisie pour mettre en valeur la vitalité de la troupe et la qualité des décors et des costumes qu'elle possède. Au total, *Les Mauvais Bergers* mobilisent près de 120 personnes, dont 75 acteurs et figurants qui se partagent une bonne quarantaine de rôles. Pour tenir la distance (20 représentations, parfois trois fois par week-end) de nombreux personnages sont incarnés tour à tour par deux comédiens amateurs.

Ce qui fait la réputation des spectacles de Saint-Paul-du-Bois qui réunissent au total quelque 6 000 spectateurs, c'est aussi la qualité des décors et costumes, puisés dans l'énorme stock que l'association collecte, soigne et gère (avec trois salariés) au sein de la Maison du théâtre : « **Le public vient aussi pour ça. Dans un tableau, on a un décor avec beaucoup de profondeur de champ : à chaque représentation, la salle applaudit avant même l'entrée en scène des acteurs** », souligne Aurélien Bien, l'un des deux metteurs en scène (bénévoles) de la pièce.

La dernière des 20 représentations des *Mauvais Bergers* sera donnée le 9 mars. Dès la semaine suivante, place à la comédie avec huit représentations de *Nous n'irons plus au bois*... De quoi occuper l'association jusqu'à la fin du mois de mars. Et dès avril, le comité de lecture composé des metteurs en scène et de quelques comédiens fera le choix du mélodrame monté en 2014. Parmi les candidats, *Le Bossu* et *Michel Strogoff*.

Samedi 9 février, à 14 h 30 et 20 h 30, dimanche 10 à 14 h 30 (et les 17, 23, 24 février, 2, 3 et 8 mars). 10 €. Contact : 02 41 5 42 26.

Une scène du mélodrame joué cette année : « Les Mauvais Bergers ».

Saint-Paul-du-Bois est aux pièces

La saison théâtrale de la troupe tient ses promesses. Deux nouvelles pièces sont jouées jusqu'en mars.

À Saint-Paul-du-Bois, les habitants ont le théâtre dans le sang ! Depuis plus de cinquante ans, cette commune rurale vit au rythme des représentations théâtrales. *Le pater des Vendéens, La case de l'oncle Tom, Ben-hur, Les Misérables, Notre-Dame de la Mouise, Jacquou le Croquant*, et tant d'autres pièces constituent au fil des ans les succès de la joyeuse troupe.

Née en 1954 sous l'impulsion de l'Abbé Moreau, l'Association d'Éducation Populaire est le cadre de cette aventure humaine originale. Fédérant tous les passionnés des environs, ce projet théâtral a acquis au fil des années une importante notoriété.

Des décors et des costumes qui rivalisent avec ceux des troupes professionnelles, des bénévoles toutes générations confondues qui s'engagent avec passion, une joie de vivre contagieuse et un zeste de folie, voilà les ingrédients de ces pièces réussies !

Longue tradition et beaucoup de convivialité

Au-delà d'une performance artistique et technique hors pair pour une troupe locale, le théâtre permet d'établir un lien particulièrement fort entre les habitants de Saint-Paul. « *Il y a vraiment peu de familles qui n'ont pas poussé la porte, même parmi les nouveaux habitants !* », s'exclame ravi un membre du conseil d'administration. Monter des projets intergénérationnels communs sur le long terme, voilà un défi de taille brillamment relevé par les habitants du bourg. Le théâtre, y est effectivement « *une longue tradition à l'origine d'une convivialité certaine* », explique un habitué.

Cette année, le public peut découvrir le mélodrame *Les Mauvais Bergers* d'Octave Mirbeau ainsi que la comédie *Nous n'irons plus au bois…* de J.-M. Besson et J. Thareau. Selon l'un des metteurs en scène, le choix du mélodrame au thème proche de *Germinal* de Zola, s'est fait tout naturellement. Il tenait effectivement à trouver « *une pièce qui a du sens et qui permet de donner un texte au plus grand nombre d'acteurs* ».

Après quatre mois de répétitions, viennent les trois mois de spectacles, aboutissement et consécration pour tout une commune ! « *Grâce à la diversité et à la quantité d'acteurs, nous pouvons vraiment avoir une bonne distribution* », précise-t'il. La qualité est assurée par ces comédiens, qui, de 5 et 75 ans animent durant trois heures les planches.

C'est effectivement dès le plus jeune âge que les habitants entrent dans cette aventure, « *les enfants se familiarisent avec la scène, le jeu de lumière et prennent petit à petit des grands rôles* ».

Cette passion du théâtre, bel et bien ancrée chez ceux de Saint-Paul, a de beaux jours devant elle : « On attrape tous le virus ! ».

« Les Mauvais bergers », jusqu'au 9 mars.
« Nous n'irons plus au bois… », mars.
Réservations : 02 41 75 42 26.
Tarif adulte : 10 €.

LO 10/02/2013

Alicia Morisset et Maxime Debard, reine et roi

Samedi dernier, le comité des fêtes présidé par Laurent Sauvaitre organisait l'élection de la reine et du roi. Cinq candidates étaient en lice pour le titre de reine 2013 : Coline Desnhoues, Maëva Couvreur, Adeline Richard, Alicia Morisset et Lucie Crétin. Un seul candidat briguait la couronne du roi : Maxime Debard. Chacun s'est présenté, puis le public a été invité à voter.

Alicia Morisset, 17 ans, en bac « accompagnement, soins et services à la personne » au lycée Jeanne-Delanoue à Cholet a été élue reine 2013. Lucie Crétin, 17 ans, en 1re S au lycée Sainte-Marie de Cholet, est première dauphine, Adeline, 17 ans, en 1re L au lycée Sainte-Marie de Cholet, est deuxième dauphine. Maxime Debard, 17 ans, en 1re restauration-hôtellerie au lycée Jeanne-Delanoue de Cholet, est sacré roi. Ces quatre jeunes représenteront la commune lors des manifestations.

Les majestés 2013 avec, de gauche à droite, Lucie Crétin, Adeline Richard, Maxime Debard, Alicia Morisset et Laurent Sauvaitre, le président du comité des fêtes.

Les élèves de l'école Haute-Foy partis en classe découverte au Village potier du Fuilet sont ravis de ce séjour enrichissant.

Les élèves de l'école ont pris congés au Fuilet

Les élèves de l'école Haute-Foy sont partis récemment en classe découverte au Village potier du Fuilet à raison d'une journée pour les petites sections, et de trois jours complets pour les enfants, de la moyenne section au CM2. En lien avec le thème de l'année « Les arts », chaque élève a pu s'initier à la poterie. Avec de nombreuses séances de modelage, le groupe a réalisé des bonshommes-patates, des masques de clown ainsi que différents instruments de musique. En alternance avec le modelage, les enfants avaient également au programme la visite de la Maison du potier (découverte du parcours de l'argile brut au pot rouge), la découverte de l'atelier d'un potier encore en activité, pêche en carrière d'argile. « *C'était super, on a appris beaucoup de choses* », témoigne une élève de grande section.

CO 1/3/2013

« Les mauvais bergers » quittent le théâtre

La prochaine pièce de théâtre jouée à l'AEP de Saint-Paul-du-Bois sera connue le 27 avril.

Samedi dernier, la troupe de théâtre interprétait pour la dernière fois de la saison « Les mauvais bergers », un drame d'Octave Mirbeau vu par plus de 5 000 personnes.

La saison comique débute

Une centaine de personnes ont travaillé à la réussite de cette saison théâtrale. À la suite de la 20e séance, l'ensemble des participants et leurs conjoints étaient conviés à un repas servi à la Maison du théâtre. Au cours de la soirée, le président de l'AEP, Gérard Manceau, a demandé au Comité de lecture, composé de Cyrille Blaud, Véronique Sauvaitre, Valérie Vitré, Maryse Redin et René Daguerre de le rejoindre sur la scène ainsi que Madeleine Abélard et Aurélien Bien, les metteurs en scène. Ceux-ci ont annoncé qu'ils dévoileraient la prochaine pièce le 27 avril lors de la soirée visionnage des « mauvais bergers » où toute la troupe est conviée.

À l'heure actuelle, l'AEP va se consacrer sur sa saison comique avec l'interprétation à partir de samedi de « Nous n'irons plus au bois », une comédie paysanne mise en scène par Peter Notebaert.

Renseignements et réservations au 02 41 75 42 26 jeudi et vendredi de 17 h 30 à 20 h 30.

▶ Saint-Paul-du-Bois. Des sentiers pédestres remis en état par les jeunes

Bien que ce soient les vacances scolaires, les deux premiers jours de la semaine ont été éprouvants pour plusieurs adolescents de la commune de Saint-Paul-du-Bois. Un chantier jeunes a été organisé par les élus locaux dans le but de remettre en état un sentier pédestre.

Ce sont dix jeunes qui ont été encadrés par les agents communaux, Jean-Pierre Gourichon et Gilles Crétin ainsi qu'un bénévole Rémy Fardeau.

À la suite de ces deux journées, des tickets activités payés par la commune ont été remis à ces jeunes travailleurs suivant leur nombre d'heures effectuées.

CO - 05/2013

Les jeunes se mobilisent afin de garder leurs sentiers en bon état.

CO - 05/2013

▶ Saint-Paul-du-Bois. Des soirées barbecue pour les jeunes se préparent

Récemment, les responsables de l'association Ça cool de source de Saint-Paul-du-Bois, présidée par Thomas Crétin, ont passé quelques heures en vue de l'organisation d'une soirée « barbecue ». De nombreux jeunes ont participé à cette soirée. Responsables, participants, accompagnateurs ont tous été ravis.

Marine, Martin, Pierre, Thomas ont été les principaux meneurs de cette soirée, sans oublier les plus jeunes âgés de 10 à 14 ans accompagnés par David, animateur jeunesse au Centre social de Vihiers, et qui découvrent, quant à eux, la vie associative.

Les parents auront été aussi indispensables dans le prêt des barbecues ou dans le don de bois. À Saint-Paul-du-Bois, la jeunesse participe activement et est toujours très demandeuse de ce genre d'animations. Peut-être, le résultat d'une vie associative assez particulière pour cette commune.

Une bonne soirée détente très appréciée de la jeunesse saint-paulaise.

CO - 05/2013

Le club de la Gaieté réunit ses adhérents

Récemment, le club de la Gaieté a réuni ses adhérents à l'occasion de son assemblée générale ordinaire. Le rendez-vous était donné à la salle latérale de l'association d'éducation populaire. Bilan moral, financier ont été présentés et les 30 personnes présentes ont pu constater le côté positif de ces rapports. L'assemblée a procédé au renouvellement du tiers sortant du bureau où Roger Vitré était démissionnaire. Emile Cathelineau le remplace en qualité de membre. Pour l'année 2013, le bureau se compose donc de Christian Rambault : président ; Gérard Guinefolleau : vice-président ; Ginette Voy : trésorière et Odile Crétin : secrétaire. A la suite de ce vote, un repas attendait les convives au restaurant « L'Entracte ». Les échanges ont porté sur les activités passées ou futures de ce club. Le club de la Gaieté organise un concours de belote vendredi 17 mai, à la maison du théâtre, inscriptions à partir de 13 h 30.

Une majorité d'adhérents était réunie afin de préparer les futures activités.

L'école Haute-Foy organise un marché en semi-nocturne aujourd'hui

CO - 05/2013

Les artisans locaux sont toujours en majorité présents pour l'école.

L'école Haute-Foy sera à l'honneur, demain, dans le village avec son marché annuel qui cette année, sera un peu particulier, puisqu'il se déroulera en semi-nocturne dans la salle commune de loisirs Henri-Rambeau (salle de sport), de 18 heures à 20 heures.
Sur place, de nombreux produits en vente, notamment locaux, mais aussi des fleurs qui seront présentées sur ce marché.
Une deuxième nouveauté est très attendue par les participants : la vente de fouaces mais uniquement sur commande.

L'initiation au théâtre au menu du camp vacances

C'est une première proposée par l'association d'éducation populaire à Saint-Paul-du-Bois. Elle accueille, cette année, une centaine d'enfants pour ses premiers camps d'été thématiques.

CO 19/7/2013

« Vous marchez... La pluie se met à pleuvoir. Vous avez de l'eau jusqu'aux genoux. » L'imagination est au rendez-vous de l'atelier émotions et sentiments, hier, tandis que les comédiens en culotte courte tournent sur scène en mimant une progression sous le déluge. C'est la première fois, cette année, que l'association d'éducation populaire (AEP) de Saint-Paul-du-Bois accueille des camps d'été. En tout, une centaine d'enfants de 8 à 12 ans passeront cinq jours au cours des vacances, pour s'initier à l'art de la scène, par petits camps aux effectifs de 15 à 35. Tous viennent de différents centres de loisirs du département, en partenariat avec l'association des Familles rurales.

Voix, espace et émotions

Comédien, metteur en scène et animateur à l'association, Peter Notebart encadre les ateliers d'initiation. **« La plupart des enfants sont en pleine découverte, mais j'en soupçonne certains d'avoir un début de vocation. »**

Le vendredi soir est donné le spectacle de fin de séjour, ouvert aux parents. Parmi la douzaine de milliers de costumes de l'association, se trouvent quelques modèles enfants. Mais pour conserver un rythme de vacances, des petites saynètes ont été privilégiées aux longues tirades. **« J'essaie de les faire progresser avec un fil rouge, de la découverte des bases du théâtre jusqu'au spectacle final. »** Avant d'apprendre à jouer des sentiments en improvisation, il a d'abord fallu travailler la voix et apprendre à occuper l'espace scénique.

La délégation du centre de Loisirs de La Ménitré, dans ses quartiers au camp de vacances théâtre.

« Ce qui est très intéressant, témoigne Peter Notebart, **c'est que des timides se révèlent sur scène, alors que des extravertis s'avèrent l'être beaucoup moins au théâtre. »** En dehors des matinées de théâtre, les enfants sont avec les animateurs de leurs centres de loisirs respectifs. L'occasion de profiter du cadre, avec une base de loisirs où se baigner non loin de la salle de la Source, les locaux de l'association dans les jardins desquels les tentes ont été plantées.

Depuis le 8 juillet jusqu'au 2 août prochain, quatre sessions d'accueil avec des enfants différents se seront tenues. L'association Familles rurales est passée observer le déroulement de ces camps de théâtre, pour étudier leur reconduction les étés à venir. Du côté de l'AEP, on se dit partant.

Félix MATHIEU.

Vendredi dernier, le maire Christian Angibaud avait convié l'ensemble des artisans-commerçants de la commune afin d'honorer Marion Brochard, apprentie à l'unique salon de coiffure de Saint-Paul-du-Bois et médaillée récemment.

À 17 ans, Marion Brochard peut déjà fière de son début de carrière professionnelle en tant qu'apprentie en coiffure : son embauche par Angélina Sauvaitre au salon « Coup' en l'Hair' », le 1er septembre 2011, avait seulement pour but à l'origine de la préparer au diplôme du CAP, et non de la conduire au concours départemental du meilleur apprenti de France.

CO - 08/2013

Elle s'en va à Thouarcé

En août dernier, Marion a dû changer de maître d'apprentissage à la suite de la vente du fonds de commerce du salon. Angélina Sauvaitre avait alors cédé son activité à Ludivine Poiron, qui a pris le relais sous l'enseigne « Luniv'Hair ». C'est donc sous la houlette de ce nouveau maître d'apprentissage que Marion a eu l'opportunité de tenter le concours départemental du Meilleur Apprenti de France, le 4 mars dernier. Elle y a obtenu la médaille d'or.

La jeune médaillée quittera le village à l'issue de son contrat de travail, prévu le 31 août, et poursuivra son parcours scolaire et professionnel sur la commune de Thouarcé dès la semaine prochaine avec l'objectif, cette fois-ci, d'obtenir un Brevet professionnel.

Avant son départ, artisans-commerçants et élus locaux ont organisé une petite cérémonie à la mairie.

La concrétisation du projet des jeunes (chaussez ses échasses) leur a rapporté un chèque de 1 500€ (6è sur 164 projets).

Le groupe aidé par des animateurs du Centre social a participé à différentes fêtes et a le projet pour 2014 d'assister au festival des arts de la rue dans les Pyrénées.

FRANCE
78

Les habitants de la Raimbaudière se sont réunis

L'ensemble des habitants qui œuvrent chaque année pour que la fête soit réussie

La semaine dernière, l'association des habitants de la Raimbaudière qui organise chaque année sa traditionnelle fête champêtre aura marqué un nouveau succès lors de l'édition 2013 qui attire tous les ans beaucoup de monde.

Les festivités ont débuté par un concours de gros poids en début d'après-midi. L'apéritif, une spécialité du village, a été apprécié. Les habitants ont applaudi la fanfare locale Le Réveil Saint-Paulais, l'association de country Les Franglais Follies locales ainsi que des professionnels de la variété française La Famille Torgnole. La soirée champêtre a débuté vers 21 heures. Les responsables ont été satisfaits du bilan de cette 30e fête.

CO - 01/09/2013

▶ Saint-Paul-du-Bois. Grâce au ponton, la pêche devient accessible pour tous

Élus locaux et membres de la société de pêche sur le ponton devant Eric Abélard, adjoint représentant le premier magistrat Christian Angibaud.

Le ponton handi-pêche, installé depuis quelques semaines sur l'aire naturelle, a été inauguré le week-end dernier. Ce ponton a été installé grâce au travail des responsables de la société de pêche la Gaule saint-paulaise et des employés communaux Gilles Crétin et Jean-Pierre Gourichon. Le règlement d'accès et d'utilisation du ponton est consultable sur le site de la société de pêche ou auprès de René Gourdon, à la fois secrétaire et trésorier de l'association.

Valérie Bodin, directrice de l'école Haute-Foy

L'école Haute-Foy accueille une vingtaine de nouveaux élèves et une nouvelle enseignante cette année.

L'école Haute-Foy accueille 78 élèves cette année.

Les 15 enfants de petite section, huit de moyenne section et cinq de grande section, soit une classe de 28 enfants, sont gérés par Anne-Laure Cherbonnier, aidée de Magalie Guenault l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem). Sept élèves de grande section, six de CP et onze de CE1, soit 24 élèves, forment la classe de Valérie Bodin, épaulée par Karine Gourichon, Atsem. Les huit CE2, huit CM1 et dix CM2, soit 26 enfants, sont accueillis par Cindy Van Bensoghe, nouvelle enseignante au sein de cette école. Christine Landreau occupe un poste de soutien aux enfants.

Cette année, Matthias Cottonéa ayant quitté l'école, c'est Valérie Bodin, en poste à Saint-Paul-du-Bois pour la neuvième année, qui prend la direction.

Le marché d'automne est fixé au vendredi 18 octobre, le marché de printemps au vendredi 25 avril, tous les deux en nocturne, et la traditionnelle vente aux enchères est programmée dimanche 12 janvier.

 28 Septembre 2013

Andrée Manceau travaillait à l'AEP depuis 1978

Les membres du conseil d'administration et les salariés de l'AEP sont réunis, costumés, autour de la retraitée Andrée Manceau.

Andrée Manceau était en poste à l'Association d'éducation populaire (AEP) depuis 1978. 35 ans après, elle prend sa retraite mais reste bénévole.

Andrée Manceau a pris sa « retraite » de l'AEP le 31 août 2013. Pour l'événement, elle a tenu à rassembler le conseil d'administration de l'AEP ainsi que plusieurs bénévoles avec lesquels elle a pris plaisir à travailler, au cours d'une réception. De nombreuses surprises concoctées par ses collègues et les membres du Conseil d'administration l'attendaient ce soir-là.

Andrée Manceau était institutrice au début des années 1970. Elle est devenue maman, et a engagé une reconversion professionnelle en 1978, en lien avec les besoins exprimés à l'AEP. L'association créée par l'abbé Georges Moreau était déjà en développement à l'époque : c'était le début des locations de décors et de costumes aux troupes de la région.

Le plus gros employeur

Grâce à ses connaissances historiques et culturelles, Andrée intègre l'association le 1er janvier 1978. Son poste comprend la gestion des locations, la préparation des commandes ainsi que le secrétariat. Elle travaille seule aux côtés de l'abbé Moreau durant huit ans, jusqu'à l'arrivée d'une première collègue en 1986 puis d'une deuxième une dizaine d'années plus tard.

Aujourd'hui, deux salariés à temps plein et trois à temps partiel constituent l'équipe salariée de cette association devenue le plus gros employeur de la commune.

Durant la soirée, les membres du conseil d'administration de l'AEP, costumés à la surprise de Mme Manceau, lui ont fait retracer ses 35 ans de travail à l'AEP sous forme de questions-réponses. Des clients, venus des Mauges ou des départements limitrophes, avaient également fait le déplacement. Ils ont évoqué Andrée comme « *une personne très compétente* ». Andrée Manceau quitte son poste mais pas la structure : elle a seulement prévu de changer de statut. L'ex salariée continuera d'intervenir en qualité de bénévole.

Théâtre à Saint-Paul du Bois.....

Co 14/11/2013

Du 18 janvier au 9 mars 2014 :

«Les Deux Gosses» - mélodrame en 8 tableaux de Pierre Decourcelle . Le Comte de Kerlor, dans un accès de colère et pour châtier son épouse Hélène qu'il croit infidèle, va vendre leur fils à un couple de canailles. Les années passent et lorsque rongé par les remords, il veut retrouver son enfant, celui-ci s'est lié d'une amitié forte avec le neveu de sa nouvelle famille, une famille de Gitans. Les Bohémiens montent alors un stratagème qui va mener la Famille De Kerlor à surmonter des épreuves difficiles. Hélène et Georges de Kerlor retrouveront-ils leur enfant ? Une pièce en huit tableaux qui mêle personnages issus de deux mondes différents, le tout agité par de nombreux rôles comiques... Tarif : 10 euros/adulte 2€ : enfant 5/11 ans.

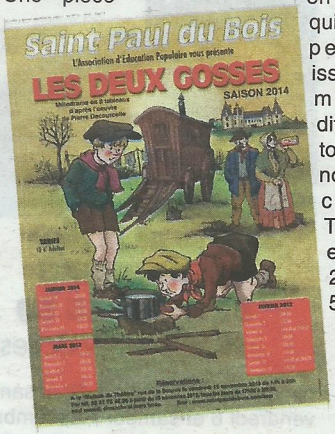

Du 22 mars au 6 avril 2014 :

«Drôle de salade à la cuisine». Vus de la cuisine et sur fond de situations cocasses ou émouvantes, les personnages nous entraînent à la recherche du ou des coupables de la mort de la Comtesse. Une «enquête maison avec juste ce qu'il faut de mélodrame, mais surtout beaucoup de rires pour captiver l'attention et susciter l'enthousiasme du Public. Une comédie de Colette Toutain et Yvonne Denis. Tarif : 10 euros/adulte 2€ : enfant 5/11 ans.

Réservations le vendredi 15 novembre 2013 : Sur place (à la maison du théâtre) de 14h à 20h (prévoir le règlement : 1 chèque par séance + enveloppe timbrée à votre nom). Par téléphone au 02 41 75 42 26 de 17h30 à 20h30. A partir du 18 novembre : par téléphone au 02 41 75 42 26 de 17h30 à 20h30 du lundi au vendredi